

Image not found or type unknown



Changement de poste sans consentement

Par **c16**, le **18/01/2013** à **23:31**

[fluo]bonjour[/fluo] nous sommes 4 secrétaires et travaillons dans la fonction publique.rnUn poste de responsable s'est libéré et au lieu d'embaucher notre direction nous propose de postuler à ce poste, ce qu'aucune de nous 4 ne souhaite car nous n'avons pas les qualités requises et on ne nous propose pas de requalification ni salaire supérieur.rnSi aucune de nous ne postule, notre supérieur désignera lui-même l'une d'entre nous qui ne sera pas remplacée par ailleurs et nous nous retrouverons à 3 avec le travail de 4.rnA-t-on le droit de désigner une personne sans son consentement même si cela donne l'impression d'une promotion qui en fait n'en est pas une.rnLe syndicat nous dit que nous devons accepter !rnDevons nous contacter l'inspection du travail ?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **19/01/2013** à **06:31**

Bonjour,rnBonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)